

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n°211
JUIN 2020

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

• **p.3**

**Le nouveau Conseil
Municipal**



• **p.4**

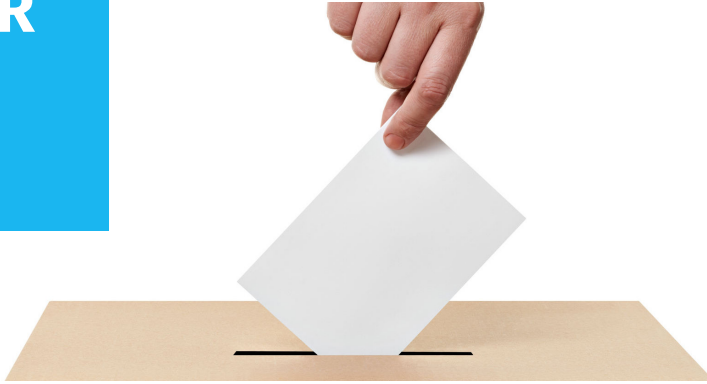
**Nettoyage
participatif des
cimetières**

• **p.5**

**Les associations
pendant le confinement**



RETOUR SUR



Les élections municipales

Dimanche 15 mars, les Crêchois étaient appelés aux urnes pour élire leur Conseil Municipal dans un contexte de crise sanitaire. L'élection a été remportée au 1^{er} tour par la liste La Crèche en transition.

La liste La Crèche en transition, menée par Lætitia Hamot, a obtenu 51.56 % des voix, soit 22 membres et la liste Ensemble la Crèche de demain, menée par Philippe Mathis, 48.44 % des voix, soit 7 membres.

Ces élections ont revêtu un caractère tout particulier, organisées quelques jours avant l'annonce du confinement, suite à la crise sanitaire du Covid 19. À noter que les électeurs ont très scrupuleusement respecté les gestes barrières au moment de glisser leur bulletin dans l'urne.

4 bureaux de vote étaient ouverts :

N°1 - cantine scolaire : 1239 électeurs inscrits
N°2 - salle de Chavagné : 937 électeurs inscrits
N°3 - salle de Champcornu : 1128 électeurs inscrits

N°4 - salle des halles : 1340 électeurs inscrits
Ainsi, la liste de Lætitia Hamot a totalisé 1024 voix contre 962 voix pour celle de Philippe Mathis.

À l'occasion de ces élections municipales, comme dans toutes les Communes de plus de 1000 habitants, les électeurs ont également eu à désigner la liste des membres qui siégeront à la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre.

L'installation du Conseil communautaire interviendra mi-juillet, après les élections municipales des Communes concernées par le second tour, dimanche 28 juin.

Le Bureau communautaire, composé du Président et des Vice-Présidents, sera ensuite désigné.



Élus au Conseil Communautaire

Lætitia Hamot
Yannick Maillou
Sophie Favriou
Sébastien Forthin
Christine Morisson-Rossard
Sébastien Guillon

Philippe Mathis

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'électeurs inscrits : 4644

Nombre de votants : 2070

Nombre de suffrages exprimés : 1986

Taux d'abstention : 55.43 %

en bref



4 questions à... Lætitia Hamot, Maire de La Crèche

Quel est votre parcours ?

"Originaire de la région parisienne, j'ai obtenu un DEUG de psychologie. J'ai interrompu mes études pour m'engager dans la vie associative, comme volontaire civile de cohésion sociale et solidarité (aujourd'hui service civique). J'ai ensuite rejoint le Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI), puis le réseau d'associations étudiantes, Animafac, dont je suis devenue Présidente en 2007. À cette époque, je porte la parole politique de l'association et je milite beaucoup auprès de l'Elysée, Matignon, des ministères... Engagée par la Ligue de l'enseignement, je travaille à Paris pendant un an sur la mémoire de la Shoah. J'arrive en Poitou-Charentes en 2008, après l'obtention d'une licence professionnelle de management des organisations de l'économie sociale. Je deviens médiatrice du patrimoine archéologique à Angles-sur-Anglin. En même temps, je crée mon entreprise de promenades en calèche. La vie citadine me manque et je rejoins les Deux-Sèvres en 2011, recrutée à Inter Mutuelles Assistance, en qualité de manager de l'économie sociale et solidaire. Plus tard, j'intègre le Planning familial des Deux-Sèvres et en deviens Présidente en 2018. Durant plusieurs années, j'avais mis la vie associative entre parenthèses. Cependant, un cancer en 2017 m'a contrainte à passer ma vie professionnelle au second plan et mes engagements initiaux ont repris le dessus.

Comment en êtes-vous venue à la vie politique ?

"Novice dans la vie municipale, je ne suis cependant

pas sans expérience... Militante associative, je m'estime aussi militante politique, mais jamais au sein d'un parti. Pour moi, quand on s'investit dans une association, de quelque nature que ce soit, on participe également à un projet de société et à la politique de sa ville. Le Collectif Citoyen Crêchois (CCC) s'est monté fin décembre 2019, avec la mise en place de réunions publiques, mais pas de liste électorale. Je me suis impliquée dans l'organisation de ces réunions car le fil directeur en était la démocratie participative. Il s'agissait aussi de mettre en forme des idées phares et des valeurs. Étant une littéraire, je trouvais cela passionnant. Cette période électorale n'avait en outre pas permis de faire émerger d'opposition à la liste de Philippe Mathis. Puis il a été décidé de monter une liste, pour laquelle j'ai été désignée par le CCC comme tête de liste."

Quelles sont les valeurs que vous défendez ?

"Elles reposent sur 4 piliers. Des projets participatifs au service de l'intérêt général auront pour but de remettre l'habitant et l'habitante au cœur du projet décisionnaire de la Commune pour rebâtir leur confiance envers les institutions démocratiques. Ensuite, l'environnement et l'éco-responsabilité sont pour moi des enjeux majeurs, à prendre systématiquement en compte à chaque orientation du mandat. Ensuite, la solidarité favorise le mieux-vivre ensemble. Elle sera ainsi présente au cœur de nos actions. Enfin, l'économie sociale et solidaire permet à la vie économique de se développer, mais jamais au détriment de la population, ni de l'écologie. Je souhaite en outre impulser mes idéaux, notamment féministes, dans la vie de la Commune, auprès des

agents et des habitants. Je suis la 1^{ère} femme Maire de cette Ville et je souhaite montrer aux petites filles mais aussi aux petits garçons qu'il est naturel qu'une femme puisse occuper cette fonction."

Comment abordez-vous ce mandat ?

"Avec beaucoup d'envie et de motivation ! Je suis fascinée par la découverte du fonctionnement d'une collectivité et comment des idéaux peuvent correspondre avec la « moulinette territoriale ». Selon moi, le Maire est l'animateur de la vie démocratique sur sa Ville. Il doit ainsi veiller à ce que chacun soit entendu, que chaque Crêchois et chaque Crêchoise puisse se sentir représenté et découvrir qu'il a l'envie de s'impliquer dans la vie de sa Commune, par divers moyens. Par exemple, à travers l'observatoire de la démocratie ou le journal municipal. Je n'envisage pas ce mandat comme une profession car le travail d'élue est différent d'un emploi : je ne suis pas salariée. Je me suis mise en disponibilité professionnelle afin de me consacrer pleinement à cette fonction. À ce titre, l'indemnité de Maire me permettra de donner autant de temps que je veux pour la collectivité en toute sérénité. L'une de mes priorités est de poursuivre ce que les associations ont porté. La Crèche est une Ville pleine de vie, portée par un formidable terreau associatif. La question environnementale sera toujours présente en fond, ainsi que le travail en équipe. Je souhaite m'appuyer sur l'équipe municipale, bien sûr, mais également sur chaque personne, agent, habitant qui a envie de se mobiliser."

VIE MUNICIPALE



Présentation du nouveau Conseil Municipal

Samedi 23 mars, Lætitia Hamot, tête de liste de La Crèche en transition, a été élue Maire, à l'occasion du Conseil Municipal d'installation. Elle sera épaulée par 8 Adjoints, 10 Conseillers délégués et référents et 3 Conseillers Municipaux.



Lætitia HAMOT
Maire

"J'ai 36 ans, maman d'une petite fille de 4 ans et demi et je suis manager de l'économie sociale et solidaire. Je suis depuis toujours une militante associative, pour la réinsertion des personnes incarcérées, pour la mémoire de la Shoah, pour la reconnaissance du milieu associatif étudiant... Féministe, je suis depuis 2018 présidente du Planning Familial des Deux-Sèvres. Je suis Créchoise depuis 2012, très attachée à cette Ville et ce qu'elle offre, tant par son dynamisme associatif que par ses chemins de randonnée."

Les Adjoints



Larry GRELAUD
1^{er} Adjoint
chargé de l'enfance et de la jeunesse

"Marié et père de 3 enfants de 3, 5 et 8 ans, je suis Créchois depuis 7 ans et demi, du côté de Ruffigny. J'ai 33 ans et je suis aide-soignant et ambulancier Smur depuis 16 ans, dont 15 ans dans un hôpital de Vendée. Je souhaite apporter ma connaissance aux Créchois et Créchoises dans ces différents domaines et aussi grâce à mon expérience de père de famille."



Marie-Laure WATIER
2^{ème} Adjointe
chargée de la transition solidaire et de la protection des populations

"J'ai 49 ans, je suis mariée, avec 3 enfants. J'habite à La Crèche depuis 2014, je suis éducatrice spécialisée et je travaille dans une association de Protection de l'Enfance. Auparavant, j'ai exercé avec des handicapés moteurs. Je suis engagée dans la paroisse, je fais de la marche nordique, j'aime lire et aller au cinéma... de La Crèche bien sûr !"



Serge GIRAUD
3^{ème} Adjoint
chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et de la transition écologique

"Retraité, j'ai 64 ans. Ancien directeur d'une association niortaise, œuvrant pour le logement et l'insertion des jeunes, je suis engagé dans diverses associations locales et départementales (Don du Sang, Maison de l'Europe, ASL des riverains de la Sèvre, Accueil et Solidarité, etc.). Je défends des valeurs de solidarité, de tolérance, respect mutuel."



Evelyne AUZURET
4^{ème} Adjointe
chargée de la vie associative, de l'éducation populaire et de la communication

"J'habite à Breloux, mais j'ai passé mes 20 premières années à Chavagné. J'ai 58 ans, je suis salariée d'une association départementale d'éducation populaire et également engagée dans le bénévolat associatif dans une association Créchoise qui accompagne les personnes dans leurs démarches administratives."



Sébastien GUILLON
5^{ème} Adjoint
chargé du budget, des finances et de la prospective

"Créchois depuis 2 ans, j'ai 52 ans. J'ai exercé dans l'animation socio-culturelle en tant que directeur associatif durant la première partie de ma carrière puis, comme gérant d'une entreprise de bâtiment. Actuellement, je suis responsable technique d'un service de maintenance au sein d'un CIAS*. Militant écologiste, je me passionne pour la culture potagère en agrobiologie et tout ce qui touche aux sciences du vivant."



Sophie FAVRIOU
6^{ème} Adjointe
chargée de l'économie, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture

"Enseignante en économie gestion, mariée, mère de 2 enfants, j'habite le village de Tressaude depuis 25 ans. Privilégiant la consommation de produits locaux et bio, j'aspire à développer ce type de filière sur notre territoire, en concertation avec tous les interlocuteurs de la Commune et de la Communauté de Communes. Mon idéal est d'atteindre un juste équilibre entre nature culture et industrie."



Pascal ROSSARD
7^{ème} Adjoint
chargé des relations humaines

"J'ai 57 ans, électricien sur la commune pendant 27 ans. Je suis actuellement employé territorial dans le domaine du handicap, suite à une reconversion professionnelle. J'ai œuvré pendant une vingtaine d'années dans le monde associatif de la Commune. Créchois depuis toujours, je prends la relève de mon grand-père et de mon père qui ont été élus à La Crèche, je m'implique à mon tour dans la vie de la Commune."



Michèle PETITCOULAUD
8^{ème} Adjointe
chargée de la transition démocratique et de la participation citoyenne

"Maman de 3 enfants, j'ai 43 ans. Après un parcours professionnel varié, je suis maintenant agent administratif dans les tribunaux de Niort. Native de Limoges, je suis arrivée à La Crèche en août 2019. Je souhaite que cette nouvelle expérience me permette d'acquérir une réelle proximité avec les habitants, afin de construire un avenir meilleur et solide pour notre Commune. Ma devise : Ensemble on avance, unis on va plus loin !"



Commissions municipales

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les dossiers à soumettre au Conseil Municipal. Elles ont un **rôle consultatif** et donnent un **avis** sur les affaires relevant de leur compétence. Le Maire est Président de droit de chacune d'elles.

La composition des commissions a été arrêtée lors du Conseil Municipal du 2 juin, afin de pouvoir commencer à se positionner sur les différents dossiers en cours.

Cependant, la volonté de l'ensemble du Conseil Municipal est d'**ouvrir les commissions à d'avantage de membres**.

La commission Transition démocratique et participation citoyenne s'est saisie de cette question.

9 commissions ont été mises en place :

Éducation, enfance, jeunesse

Transition solidaire et protection des populations

Aménagement, urbanisme et cadre de vie

Sous-commissions :

Urbanisme et mobilités

Voie et bâtiments

Environnement et cadre de vie

Commission vie associative, éducation populaire, communication

Budget, finances et prospective

Économie, agriculture, commerce et artisanat

Relations humaines

Transition démocratique et participation citoyenne

Transition écologique

Les Conseillers Municipaux de la majorité



Sébastien FORTHIN
Délégué aménagement & urbanisme



Aurélie DOMIN
Déléguée cadre de vie, espaces verts, transition écologique



Catherine GARREAU
Déléguée sports



Jean-Yves GRARD
Délégué communication



Christine ROSSARD
Déléguée culture



Yannick MAILLOU
Délégué transition démocratique & participation citoyenne



David BARANGER
Référént éducation, enfance, jeunesse



Elodie GUILLIOT
Référént économie, agriculture, commerce, artisanat



Rémi PETTEX-SORGUE
Référént grands projets



Yoann TOURET
Référént bâtiments



Elodie DELANEAU



Christian HÉRAUD



Lucile MATHIEU

Les Conseillers Municipaux de la minorité



Hélène HAVETTE



Bruno LEPOIVRE



Annabelle IMBERT



Christophe RENAUD



Catherine OMBRET



Sébastien GUITARD



Sylvie DUPUIS



VIE CRÉCHOISE



Les bénévoles au rendez-vous des nettoyages participatifs des cimetières

La nouvelle équipe municipale a souhaité mettre rapidement en pratique des priorités en faveur du cadre de vie, de la propreté et du vivre ensemble, en organisant un nettoyage participatif des cimetières communaux.

Les lieux avaient en effet particulièrement souffert du confinement, n'ayant pu être entretenus régulièrement par le service municipal des espaces verts. Ainsi, afin d'épauler ces derniers et rendre un aspect digne et respectueux à ce lieu de recueillement dans les meilleurs délais, les élus chargés du cadre de vie et de la transition écologique, menés par Serge Giraud, Adjoint au Maire, ont organisé 2 journées de désherbage participatif pour supprimer les plantes indésirables et sensibiliser les habitants à un meilleur respect de l'espace public, les 10 et 13

juin, dans les cimetières du bourg et de Chavagné. À chaque crêneau, une vingtaine de bénévoles, armés de binettes et râteaux, se sont mobilisés pour l'intérêt commun.

Cette initiative participative, empreinte de civisme, a également été mise en place, afin de sensibiliser au « zéro phyto » et jardiner autrement : adopter de bonnes pratiques pour jardiner de manière responsable et respectueuse et limiter, voire se passer des pesticides au jardin, car ces produits ont des conséquences sur l'environnement, les nappes phréatiques, la biodiversité, la santé. On l'oublie également souvent, mais beaucoup de ces herbes indésirables possèdent des qualités et favorisent la biodiversité.

En outre, il est important, dès le plus jeune âge, que chacun prenne conscience de la préservation de son environnement, la nature et apprenne à la respecter.

Un premier pas réussi de la nouvelle équipe municipale vers la démocratie participative.

Réouverture des écoles Créchoises

Le 14 mai, les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école, après 2 mois de confinement.



Avec cette réouverture, c'est aussi l'ensemble des services d'accueil périscolaire, de restauration scolaire et des transports scolaires qui ont repris leurs activités, selon des protocoles sanitaires stricts et des organisations spécifiques basés sur le respect des 5 principes suivants :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

Ainsi, 188 élèves ont été accueillis sur l'école maternelle et les 3 écoles élémentaires le 14 mai. Seulement une dizaine d'enfants était inscrite aux accueils périscolaires.

Le temps de restauration scolaire a été étendu entre 11 h 30 et 13 h 30, notamment sur l'école François Airault.

Les effectifs ont régulièrement augmenté depuis. Près de 300 élèves Créchois, soit 55 % des effectifs, ont repris le chemin de l'école depuis la 1^{ère} phase de déconfinement.

LOI LABBÉ : VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES

Pour protéger la santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* a évolué.

Ainsi, suite à la loi Labbé, depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser de pesticides chimiques. Cette interdiction a été étendue aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019.

Découvrez des solutions alternatives aux pesticides chimiques sur www.jardiner-autrement.fr

* fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...



COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie célébrant la victoire du 8 mai 1945 s'est tenue de manière très confidentielle au monument aux morts, en raison du confinement. Étaient notamment présents Philippe Mathis, Maire sortant, Lætitia Hamot, tête de liste élue lors des élections municipales du 15 mars et un seul porte drapeau, représentant les associations Créchoises d'anciens combattants. Le message du Président de la République rappelait que « ce jour ne ressemble pas à un 8 mai, qu'il n'a pas le goût d'un jour de fête et que nous ne pouvons malheureusement pas nous souvenir, ensemble, de notre histoire ».

Des roses offertes aux résidentes

Dimanche 7 juin, à l'occasion de la fête des mères, les résidentes et le personnel féminin de l'Ehpad des Rives de Sèvre ont chacune reçu une rose offerte par la Municipalité.

Conditions sanitaires obligent, Lætitia Hamot, Maire et Marie-Laure Watier, Adjointe au Maire en charge de la transition solidaire et de la protection des populations, ont déposé les fleurs à l'entrée de la maison de retraite. Ces dernières ont ensuite été distribuées aux dames par le personnel après un délai de 4 h. Les élues ont également rendu visite aux locataires de la résidence du Bourdet pour leur offrir une fleur.



OdO : une fête des mères en musique

Dimanche 7 juin, à l'occasion de la fête des mères, le duo OdO a offert un concert gratuit sur le parvis des halles du marché.

Leur musique "folk hypnotique" a accompagné les 17 commerçants présents et les clients Créchois une partie de la matinée. Le marché des halles a réouvert le 3 mai, 2 matinées par semaine, le mardi et le dimanche. Des mesures de sécurité sanitaire sont en place.

BRUITS DE VOISINAGE

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres appareils de jardinage est tolérée de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h les jours ouvrables, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi et de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Par arrêté préfectoral du 29/06/2010, le brûlage des végétaux est formellement interdit du 1^{er} juin au 30 septembre de la même année, à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements et landes.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages, actes d'incivisme, sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication...

La déchetterie des Groies Perron est ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

CONFINEMENT

Ils sont restés actifs pendant le confinement !

À partir du 17 mars, date de début de confinement, en raison de la crise du Covid 19, la majorité des associations et commerces ont dû stopper net leurs activités. Quelques-uns cependant ont continué à œuvrer, pour aider les habitants... Merci à tous et toutes pour ces élans de solidarité !

Fabrication de masques lavables

Courant mai, une vingtaine de couturières et un couturier de la Commune ont confectionné



2000 masques en tissu réutilisables, à destination des Créchois.

Sous la houlette de l'association les Fées bobines, présidée par Aurélie Dupond, les bénévoles se réunissaient dans un premier temps à la salle de Boisragon, puis les finitions étaient ensuite réalisées à leur domicile. Les achats de matières premières ont été réalisés par la Commune. Ces masques ont ensuite été distribués aux publics les plus fragiles et aux seniors de plus de 65 ans. De même, des agents municipaux du service enfance, jeunesse et affaires scolaires ont également pris l'initiative de confectionner des masques destinés aux employés de la Commune.

Livraison de courses à domicile

Dès le début du confinement, l'antenne Créchoise de la Protection Civile (ADPC) et le supermarché Carrefour Contact ont mis en place, à la demande de la Municipalité, un service d'approvisionnement gratuit à domicile de produits alimentaires.

Destiné aux personnes n'étant pas en capacité de se déplacer et ne recevant pas d'aide extérieure, aux seniors, aux familles monoparentales et personnes dites à risques, ce service a fonctionné durant toute la période et a concerné une cinquantaine de foyers. Les livraisons avaient lieu les mardi et vendredi, après une commande téléphonique auprès de l'ADPC, dans le respect des gestes barrières. Les bénévoles profitaient de ce court moment pour créer du lien social et repérer d'éventuelles personnes malades. De son côté, le magasin Carrefour Contact avait instauré des créneaux horaires réservés pour les plus de 70 ans et pour le personnel soignant.



Credit photo : Carrefour Contact La Crèche

Distribution de denrées alimentaires

Même si l'association Accueil et solidarité a suspendu ses activités habituelles durant le confinement, les collectes et distributions alimentaires hebdomadaires ont été poursuivies par les bénévoles. Début avril, compte tenu des cas avérés de contamination au Covid 19 parmi les résidents du Prahda* (ex-hôtel Formule 1), les demandeurs d'asile avaient été divisés en 2 groupes, répartis entre le Prahda et un hôtel proche. La distribution s'est alors organisée sur les 2 sites, tout en respectant les gestes de sécurité sanitaire. Depuis le 18 mai, les 47 demandeurs d'asile de La Crèche sont de nouveau tous hébergés au Prahda. Les bénévoles interviennent en plein air, les denrées alimentaires étant affectées et réparties par les intervenantes sociales. Au moins 7 bénévoles étaient mobilisés au plus fort de la crise, afin de continuer l'activité principale d'Accueil et solidarité. Une bénévole a fabriqué près de 400 masques, distribués notamment à des adhérents, moyennant une contribution libre. L'association a en outre été partie prenante lors des réunions de crise, organisées par la Préfecture, gestionnaire de la structure d'accueil.

*Prahda : programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile

Collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables

Pendant toute la durée du confinement, les agents du Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) ont poursuivi les ramassages des ordures ménagères et la collecte des emballages recyclables au rythme habituel, malgré les difficultés d'organisation des services.

DOSSIER UNIQUE D'INFORMATION

Le DUI à remplir pour toute inscription aux temps périscolaires et à la restauration scolaire, pour la rentrée 2020-2021, sera disponible en Mairie ou à télécharger sur le site de la Ville à partir du 22 juin.

Site internet : www.ville-lacrecche.fr

En ligne : www.ville-lacrecche.fr

VIE MUNICIPALE

Prochains Conseils

Municipaux

mardi 30 juin à 18 h
mercredi 15 juillet à 20 h

Délibérations du Conseil Municipal du 2 juin 2020

Fixation des indemnités de fonction au Maire, aux Adjointes au Maire et aux Conseillers municipaux.**Commissions municipales :** constitution et composition.**Structures intercommunales :** désignation des délégués.**Comité National d'Action Sociale :** désignation d'un délégué représentant les élus.**Sécurité routière :** désignation d'un représentant.

Subventions versées

État

Solde DETR* rue de Barilleau : **7200 €**DETR*aire de loisirs de Miseré (acompte) : **21257 €**Contrat de ruralité aire de loisirs de Miseré : **8283 €**Contrat de ruralité les Brangeries : **2012 €**

Caisse d'allocations familiales

Prestation de service périscolaire : **19994 €**

MSA

Contrat enfance jeunesse (acompte) : **4741 €**Prestation de service RAMi : **1487 €**Accueil jeunes enfants (4^{ème} trimestre 2019) : **2101 €**

*DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux



Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste "Ensemble, La Crèche de demain"

A l'issue des élections du 15 mars, la liste « Ensemble, La Crèche de demain ! » sort minoritaire, et dispose de 7 sièges au sein du nouveau Conseil Municipal et d'1 siège à la Communauté de Communes.

Ces 7 représentants, motivés et impliqués, ont à cœur de partager avec vous, leur engagement dans ce nouveau mandat.

En introduction du 1^{er} Conseil Municipal de la nouvelle mandature, qui s'est tenu le mardi 2 juin à 18h à l'Hélianthe, nous avons remercié les 962 Crèchois qui nous ont fait confiance et avons déploré que, le Conseil représente désormais seulement 44 % des inscrits sur les listes électorales de notre Commune.

Nous avons également rendu hommage aux 3 démissionnaires : Philippe Mathis, Maire sortant, pour son engagement plein et entier au service de la Commune, Delphine Nieul qui, s'est impliquée pleinement, pendant 6 ans, dans sa fonction d'élue et enfin Michel Girard dont l'engagement s'arrête après 37 ans au service de la collectivité et au cours desquels il n'a jamais ménagé sa peine ni compté son temps.

Nous avons rappelé notre engagement démocratique et républicain. Ces valeurs guideront nos actions tout au long du mandat. Nous participerons, dans un esprit constructif et responsable, au débat municipal mais demeurerons, comme toujours, attentifs à l'intérêt général et aux attentes des Crèchois. Nous veillerons à ce que les engagements et convictions de chacun ne prévalent pas sur l'intérêt de la collectivité. Enfin, nous resterons vigilants sur la tenue des principales promesses de campagne de la majorité, leurs coûts, leurs financements et leur mise en œuvre.

Parmi les points abordés lors du conseil:

La présentation des indemnités des élus a fait apparaître d'une part, une augmentation de 43% de celle du maire par rapport au maire sortant soit un montant mensuel de 1499€ brut, et d'autre part, une disparité dans les indemnités proposées aux adjoints représentant 3 montants différents 834€, 467€ et 344€, ceci nous questionnant sur l'équité et le degré d'investissement des élus concernés. En résumé, l'enveloppe globale des indemnités des élus s'élève donc à 8969€ brut par mois contre 8116 € précédemment soit une augmentation de 10236€/an représentant sur 6 ans 61000 €. Rappelons qu'une augmentation des impôts de 1% représente 21000€. Au regard de ces éléments nous avons voté CONTRE cette décision.

La constitution des commissions municipales proposée par la majorité lors du Conseil octroie un seul siège à la minorité. Afin de pouvoir s'impliquer pleinement, nous avons demandé deux sièges par commission, comme la loi nous y autorise. N'ayant pas souhaité délibérer dans ce sens la majorité propose d'en débattre à la prochaine réunion de la commission Transition Démocratique. Dans l'attente, la minorité possède un seul représentant, élu par la majorité, qui peut se faire accompagner par un auditeur libre. Voici la composition des commissions : Enfance/jeunesse : Hélène Havette, Annabelle Imbert-Transition solidaire : Sylvie Dupuis, Sébastien Guitard- Aménagement/urbanisme : Bruno Lepoivre, Christophe Renaud- Vie associative/culture/sport : Catherine Ombret, C. Renaud- Budget/finances : H. Havette, S. Dupuis - Economie/commerce : C. Renaud- Transition démocratique : C. Ombret, A. Imbert- Relations humaines : S. Guitard, C.

Ombret- Transition écologique : A. Imbert, S. Guitard.

Nous avons proposé la suppression, cette année, de la taxe d'occupation du domaine public pour les commerçants, afin de les soutenir dans les difficultés rencontrées lors de la crise économique liée au Covid. Afin de pouvoir vous rencontrer et vous accueillir, nous avons demandé, une salle accessible aux personnes en situation de handicap pour y organiser des permanences. Dans cette attente, nous vous invitons à nous rejoindre le dimanche au marché à partir de 11h30.

L'anniversaire des 80 ans de l'Appel du 18 juin lancé par le Général de Gaulle depuis Londres en 1940, a été célébré au monument aux morts à 12h par une commémoration empreinte de solennité. Nous regrettons néanmoins d'avoir reçu l'invitation – de 48h avant et que l'horaire n'ait pas permis aux Crèchois d'assister plus nombreux à cet événement majeur de notre histoire contemporaine. Nous pensons notamment aux jeunes du Conseil Municipal des Jeunes ainsi qu'aux élèves des écoles et du collège envers qui nous avons un devoir de mémoire.

Notre engagement est de maintenir le lien avec les Crèchois.e.s en communiquant régulièrement sur nos propositions et positionnements au sein de la vie municipale. Nous restons mobilisés et à votre écoute : ensemblelacrechededemain@gmail.com

f Ensemble, la Crèche de demain

Très bel été à tous.

S. DUPUIS, S. GUITARD, H. HAVETTE, A. IMBERT, B. LEPOIVRE, C. OMBRET, C. RENAUD

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansèvre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [f](#) Atlansèvre - pôle
économique.

Ouverture des centres de loisirs cet été

Le service animations-jeunesse de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a ouvert les inscriptions pour les vacances d'été, à partir du 15 juin.

Les inscriptions, pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans, se font uniquement par téléphone ou par mail auprès du centre de loisirs souhaité. Elles sont possibles à la journée ou à la semaine et le nombre d'enfants sera limité.

Le centre de loisirs de La Crèche sera ouvert du 6 au 31 juillet (fermé le 13 et 14 juillet), du 3 au 8 août et du 17 au 31 août.

En accord avec les protocoles sanitaires, le nombre d'activités extérieures, sorties, piscines sera très fortement limité. De plus, tous les camps et les chantiers jeunes sont suspendus pour l'été 2020.



+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Compétences
> Enfance-jeunesse > Accueils de loisirs
Tél. 09 60 05 93 68
Mail : alshlacreche@cc-hvs.fr

Réorganisation du service urbanisme

Compte-tenu de l'affluence des dossiers d'autorisations d'urbanisme et suite à la période de confinement, la Communauté de Communes a été tenue de réorganiser le fonctionnement de son service urbanisme.

L'accueil du public au siège de la Communauté de Communes reste suspendu jusqu'à nouvel ordre. Pour toute demande, merci d'envoyer un mail à : urbanisme@cc-hvs.fr. Le service urbanisme est joignable par téléphone au 05 49 76 75 95 les mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h. Pour toutes questions à propos du PLUi, envoyer un mail à plui@cc-hvs.fr ou contacter le 06 89 06 99 81.

Nouvelle carte touristique Haut Val de Sèvre

Aventure historique, émotion familiale,
exploration naturelle, frisson sportif, délices
d'ici... Découvrez le territoire Haut Val de
Sèvre avec "Ma carte HAUTE en idées".

Découvrez la carte :

www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences
> Tourisme-loisirs > Développement touristique



Ouverture de la piscine le 1^{er} juillet



Afin de respecter les préconisations du
gouvernement, en particulier sur la baisse de
la capacité d'accueil, l'accès aux piscines de La
Crèche et de Saint-Maixent-l'École sera possible
à partir du 1^{er} juillet sur réservation et sous
conditions. **+ d'infos :** www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Compétences > Piscines

Foyer ados Le Rapido

Le Rapido sera ouvert en
accès libre en juillet et août pour
les jeunes, à partir de 11 ans.

Inscriptions à partir du 15 juin,
par téléphone ou par mail.

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Compétences
> Enfance-jeunesse > Activités ados
Tél. 05 49 09 19 28
Mail : centreadolacreche@cc-hvs.fr

Travaux de voirie zone de Baussais 1



Dans le cadre de travaux de voirie, la
Communauté de Communes Haut Val de
Sèvre va enclencher une phase de plusieurs
mois sur la ZAE Baussais 1. Ces travaux
seront concentrés principalement sur la rue
Christophe Colomb (voirie d'entrée de zone) et
vont correspondre à une reprise complète de
la voie ainsi qu'une partie des accotements.

Le démarrage des travaux est prévu au 15 juin
pour une durée prévisionnelle de 4-5 mois.

Afin de minimiser l'impact des travaux sur
l'activité des entreprises de la ZA, ces travaux
seront phasés dans le temps et permettront un
accès à chaque entreprise.

Consulter le phasage de la temporalités des
travaux sur www.ville-lacreche.fr, rubrique Vie
municipale > Intercommunalité.

+ d'infos : service aménagement de la
Communauté de Communes
Tél. 05 49 76 29 58
Mail : contact@cc-hvs.fr



Depuis le 2 juin, la médiathèque a réouvert au
public, combinant le prêt-à-emporter et les temps
d'ouverture, selon les jours de la semaine :

Mardi-jeudi-vendredi : prêt-à-emporter de 16h
à 18h (les retours sont toujours possibles sans
rendez-vous)

Mercredi : ouverture au public de 14h à 18h

Samedi : ouverture au public de 10h à 12h

Le prêt-à-emporter continue à fonctionner de
la même manière. Les lecteurs qui le souhaitent
pourront également réserver des crâneaux de
retrait le mercredi ou le samedi, dans la limite
des places disponibles.

Prêt-à-emporter et mesures à respecter :
www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Compétences
> Médiathèques > Informations pratiques

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

FESTIVAL TRAVERSE !

Le festival, qui devait se tenir du 1^{er} au 7 juin
2020 aura finalement lieu du 25 au 29 août
en itinérance sur le Haut Val de Sèvre.

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Compétences > Culture >
Festival Traverse



CINEMA HENRI-GEORGES CLOUZOT



**Les cinémas
sont ouverts !**

On prend soin de vous.

FEDERATION
CINEMAS

Ouverture jeudi 25 juin

Programme et mesures de sécurité mises en place : www.ville-lacrecche.fr



Mardi 14 JUILLET 12 h

4 lieux au choix :

9 Saint-Martin
9 Chavagné

9 Ruffigny
9 Stade Groussard

Apéritif offert par la Municipalité
Repas tiré du sac



**FORUM de la VIE
ASSOCIATIVE**

**Sam. 5
SEPTEMBRE**

CULTURE

SPORT

SOCIAL

Salle de l'Hélianthe



Nouvelles entreprises



Le salon Pause et thé a ouvert ses portes en février dernier. **Méline Ballanger**, originaire de la Commune, accueille ses clients avec du thé, du café, du chocolat chaud et des pâtisseries locales. **61 avenue de Paris - Facebook Pause et Thé**



Passionnée de nail art, Sylvie Durand est prothésiste onguulaire. Elle se déplace à domicile, dans un rayon de 30 km autour de la Crèche. **Tél. 06 18 45 62 85 - Facebook S'ongles**

c'est à vous !

BUDGET 2020

Le prochain bulletin municipal, qui paraîtra mi-juillet, sera consacré au **vote du budget 2020 de la Commune**.

Posez vos questions sur ce budget, par mail, avant le 8 juillet, **la Municipalité répondra** aux questions les plus fréquentes dans ce numéro spécial !
Mail : accueil@ville-lacrecche.fr, en indiquant impérativement en objet : "Question budget bulletin municipal"

LE CARNET

NAISSANCES

27 février : Gabriel PELLETIER THOUROUDE
1^{er} mars : Louise DE CASTRO
2 mars : Timothé BALOGÉ
10 mars : Priam COUSSEAU
11 mars : Arthur MATHÉ
18 avril : Joseph ROUILLON
24 avril : Tina AUBRIT
4 mai : Eloïse INGRAND
15 mai : Elie MARTIN
1^{er} juin : Malik OQAB

DÉCÈS

7 mars : Jacqueline PINAUD	97 ans
17 mars : Jacques MANGOU	82 ans
26 mars : Marie-Françoise BOINIER	70 ans
29 mars : Pierre DEVAUTOUR	80 ans
11 avril : Miassa MOKRANE	65 ans
28 avril : Yvon SAGOT	85 ans
29 avril : Clément JAMMET	87 ans
10 mai : Christian JASMIN	73 ans
3 juin : Denise BELLIVIER	94 ans
5 juin : Hélène BEBIEN	58 ans